Deuxièmement, nous ne songeons pas présentement à réduire la TPS sur les livres.

M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona): Monsieur le Président, s'il a dit que le gouvernement voulait réévaluer la situation après un an, mais peut-être pas nécessairement à la fin de l'année si la tendance actuelle se maintient et que l'État continue de tirer autant de recettes de la TPS, le gouvernement songera-t-il à en exonérer non seulement les livres, mais aussi les produits d'hygiène féminine, les coopératives et un certain nombre d'autres domaines pour lesquels on s'accorde à dire qu'il est tout à fait injustifié de les assujettir à la TPS?

M. le Président: La question est hypothétique.

## **L'IMMIGRATION**

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable des Affaires constitutionnelles.

Lors de déclarations qu'il a faites publiquement la semaine dernière, le ministre a dit qu'on ne réussissait pas à trouver un document secret et de nature extrêmement délicate qui l'informait de l'affaire Al-Mashat et dont son chef de cabinet avait pris connaissance.

Étant donné que la perte de ce document secret représente une grave infraction aux règles de sécurité et mine la crédibilité du ministre dans le traitement de cette affaire, je voudrais lui demander quelles mesures particulières le gouvernement a prises pour enquêter à fond et découvrir où est passée cette note de service secrète.

L'hon. Barbara McDougall (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Tout d'abord, monsieur le Président, avant de répondre à la question, je veux profiter de l'occasion, comme le député aurait sûrement voulu le faire lui-même s'il avait lu la nouvelle, pour adresser à notre diplomate, William Bowden, les félicitations de la Chambre pour la décoration qu'il s'est méritée. Il est en effet le seul diplomate étranger à avoir été décoré par les États-Unis pour l'aide courageuse et compatissante dont il a fait montre dans les semaines qui ont suivi l'invasion du Koweït par l'armée de Saddam Hussein le 2 août.

Je ne voulais pas laisser passer la nouvelle sous silence à la Chambre, et je tenais à exprimer la gratitude de la Chambre envers un fonctionnaire exceptionnel.

Par ailleurs, comme le député l'a appris au moment de notre première déclaration, nous avons institué une nou-

## Questions orales

velle procédure qui fera en sorte que l'information parvienne directement aux ministres quand c'est nécessaire. Nous sommes en train de chercher le document dans le ministère dont le député a parlé.

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur le Président, il aurait été préférable que la ministre adresse ses félicitations à M. Bowden dans le cadre d'une déclaration de ministre à laquelle la Chambre toute entière aurait pu s'associer.

Je voudrais cependant poser une question supplémentaire. Dans le passé, le gouvernement n'a jamais hésité à faire intervenir la GRC dans des cas de manquements flagrants aux règles de sécurité. Étant donné à quel point cette note de service perdue est essentielle pour le travail du comité, pour la crédibilité du ministre et pour la compréhension générale de l'affaire Al-Mashat, la ministre demandera-t-elle maintenant à la GRC d'entreprendre une enquête pour découvrir où se trouve le document?

L'hon. Barbara McDougall (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, cela me paraît certainement prématuré. Il est important de chercher le document, et c'est ce que nous faisons.

Je crois également qu'en ce qui nous concerne, que nous soyons députés, fonctionnaires ou ministres, quel que soit l'intérêt que nous portons à cette question, il y a des questions urgentes qui réclament présentement notre attention, et je pense que la Chambre devrait plutôt s'en préoccuper.

Mme Christine Stewart (Northumberland): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre suppléant.

J'attire l'attention de la Chambre sur le hansard du 30 mai dernier où est rapportée la réponse du vice-premier ministre à la question posée par mon parti au sujet du comité qui étudie l'affaire Al-Mashat. Je lis un extrait de cette réponse:

[...] tous les témoins que demande ou exige le comité pourront être entendus.

Voici ma question: Cette déclaration représente-t-elle toujours la position du gouvernement?

Le très hon. Joe Clark (Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre responsable des Affaires constitutionnelles): Monsieur le Président, à ma connaissance, l'ensemble du comité n'a pas demandé à entendre d'autres témoins que ceux qu'il a entendus.

Mme Christine Stewart (Northumberland): J'ai une autre question à poser au même ministre.